



VILLE DE DRAGUIGNAN

Draguignan, le 08 JUIN 2022

Le Maire de Draguignan  
à

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président des  
Associations de Draguignan

**Pôle des Services à la Population**  
Service Vie Associative et Évènementiel  
JC/SO n°  
*Affaire suivie par :*  
*Sébastien ORI*  
*Tél. 04.94.60.20.37*  
*sebastien.ori@ville-draguignan.fr*

**OBJET** : Dossier de demande de subvention 2023

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

Je vous envoie aujourd'hui ce courrier pour vous donner, dès à présent, le dossier de demande de subvention 2023, qui est également disponible sur le site internet de la ville ([www.ville-draguignan.fr](http://www.ville-draguignan.fr)).

Ce dossier vous permettra à la fois de préciser vos projets et votre demande de subvention pour l'année civile 2023 et de justifier l'emploi de la subvention qui vous a été accordée pour l'année civile 2021.

Dans un contexte financier contraint, il nous est indispensable de bénéficier d'informations suffisantes, fiables et comparables, dans le dossier de demande de subvention.

Votre dossier de demande de subvention est à envoyer ou à déposer sur rendez-vous, dès à présent et **au plus tard le vendredi 30 septembre 2021**, au service Vie Associative et Évènementiel de la mairie, situé au 1<sup>er</sup> étage du Centre Joseph Collomp – Place Cassin.

Je sais pouvoir compter sur votre compréhension et sur votre participation active, et je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Richard STRAMBIO



Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon  
agglomération  
Conseiller Régional SUD Provence Alpes  
Côte d'Azur

Ville de Draguignan  
28 rue Georges Cisson - BP 19  
83001 Draguignan Cedex

Tél. : 04 94 60 31 33  
Fax : 04 94 47 18 87

[mairie@ville-draguignan.fr](mailto:mairie@ville-draguignan.fr)  
[www.ville-draguignan.fr](http://www.ville-draguignan.fr)